

CSAFAM

UNSPAFAM

Confédération des Syndicats d'Assistants
Familiaux et d'Assistants Maternels

Siège Social - 9 chemin du patrouillard - 60530 - FRESNOY EN THELLE - TEL : 06.28.18.21.89
www.csafam.fr - mail : csafam@sfr.fr

Ministère des Familles, de l'Enfance
et des Droits des Femmes
A l'attention de Madame ROSSIGNOL
40 rue de Bac
75007 Paris

Fresnoy en Thelle, le 26 janvier 2017

Madame la Ministre,

Nous vous prions de trouver ci-joint une copie du courrier que nous adressons ce jour au Conseil Départemental des Yvelines.

Par courrier daté du 19 décembre dernier, les assistants maternels du département ont été avisés qu'ils ne pouvaient plus se réunir au sein d'associations d'assistants maternels. L'enjeu premier de ces réunions étant pour les enfants une socialisation essentielle pour l'appréhension de l'école dans les meilleures conditions qui soient, nous vous sollicitons afin d'intervenir auprès de ce Conseil Départemental, et plus largement auprès de tous les Conseils Départementaux, car ces abus font boule de neige et nombreux sont les départements qui ont à présent de telles exigences.

Nous avons pu constater que vous étiez sensible au développement de l'enfant et sommes persuadés que vous n'adhérez pas à cette position qui vise à exclure l'enfant et son assistant maternel de la vie collective.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre courrier et au nom de la profession,

Veillez agréer, Madame la Ministre, nos sincères salutations.

Pour la CSAFAM
Nathalie DIORÉ
Secrétaire confédérale